

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



**DREAL**

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

**PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR**





Ressources, territoires, habitats et logement  
 Énergies et climat Développement durable  
 Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
 pour  
 l'avenir

## SOMMAIRE

03

2011 : des fonctions support très sollicitées

10 / 11

**SERVICE BIODIVERSITÉ, EAU ET PAYSAGE**

Respecter et sauvegarder le patrimoine naturel, les paysages

04/05

**SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES**

Protéger les personnes et les biens

12 / 13

**SERVICE ÉNERGIE, CONSTRUCTION, AIR ET BARRAGES**

Assurer l'avenir: promouvoir l'efficacité énergétique

06/07

**SERVICE TERRITOIRE, ÉVALUATION, LOGEMENT, AMÉNAGEMENT, CONNAISSANCE**

Aménager durablement le territoire

14

Les Unités Territoriales en action

08/09

**SERVICE TRANSPORTS & INFRASTRUCTURES**

Favoriser le développement des transports collectifs

15

Organigramme



**Laurent ROY**  
Directeur régional

## ÉDITO

L'année 2011 a été, à nouveau bien remplie pour la DREAL PACA et je souhaite que ce rapport d'activités en donne à tous une vision à la fois suffisamment précise et pédagogique. L'année a en effet vu des avancées majeures dans la région tant dans les domaines :

- de la préservation de notre environnement exceptionnel, avec par exemple la création d'une nouvelle réserve naturelle (réserve du Vigueirat en Camargue) mais aussi l'importance croissante prise par la fonction d'autorité environnementale pour l'amélioration de la prise en compte de l'environnement pour les différents projets;
- de mise à niveau de nos infrastructures de transport avec notamment le percement du deuxième tube du tunnel de Toulon mais aussi dans le cadre de la priorité majeure qui s'attache au développement des alternatives à la route, le soutien à 13 projets de transport en commun en site propre, pour une enveloppe PACA tout à fait remarquable de 23% de l'enveloppe nationale;
- de la prévention des risques et nuisances avec la nouvelle génération des Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI Var notamment) mais aussi une action résolue de lutte contre la pollution de l'air, PACA étant une des régions de France où la pollution de l'air est la plus élevée, avec en particulier la révision en cours des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA);
- et plus largement, dans la combinaison de ces politiques par l'élaboration de projets territoriaux de développement durable, dans les opérations d'intérêt national (plaine du Var, Euroméditerranée) et les Écocités de Nice et Marseille mais aussi les Ecoquartiers et agendas 21 qui se multiplient en PACA, ainsi que dans les Parcs Naturels Régionaux (un sixième de ces PNR ayant été créé début 2012) et les aires d'adhésion des Parcs Nationaux.

Les agents de la DREAL vous garantissent leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme pour le portage de ces politiques, dans un souci de partenariat sans cesse renforcé avec les autres services et établissements publics de l'État, les collectivités locales, les acteurs socio-économiques et les ONG.

# 2011 : des fonctions support très sollicitées

La création de la DREAL a entraîné la mutualisation des services supports : comptabilité, administration, logistique et informatique

**Le Centre Prestations Comptables Mutualisées (CPCM) assure un important travail de reprise de données. En 2011, 109 268 actes ont été générés.**

**Depuis janvier 2011, le CPCM est chargé de la comptabilité de 23 unités opérationnelles.** Il saisit les écritures comptables des services des Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie pour la région PACA. Il les transmet aux comptables du Ministère des Finances pour engagement ou paiement. Il assure aussi les travaux de fin de gestion, l'assistance aux unités opérationnelles (formation, information), et assure la co-animation du réseau régional *Budget, Achat, Comptabilité, Qualité*. De 47 agents en début d'exercice, son effectif est passé à 59 agents fin 2011.

## Une gestion de proximité.

**Le Pôle Supports Intégrés (PSI) assure la gestion administrative et financière de près de 5 000 agents. 2011 fut, pour le PSI, une année riche en nouvelles missions.** Il gère le budget *Entretien et Immobilier*. Il est chargé du pilotage des ressources humaines, de la gestion administrative et de la paye des agents de la région. Le Pôle Supports Intégrés intervient effectivement comme prestataire pour le compte de treize directions départementales interministérielles implantées en région. Il assure aussi la gestion des retraites. Il conseille et informe les services employeurs, et les aide à remplir leur rôle de proximité auprès des agents.



Futur siège boulevard des Dames à Marseille. (dép. 13)

**Un service amélioré et des données mieux partagées.**

L'unité logistique et l'unité des techniques de l'information ont pour suivi, au cours de l'année 2011, l'amélioration de leurs prestations. Un nouvel outil d'assistance logistique et informatique a notamment été mis en place. De même, les agents peuvent dorénavant récupérer les données régionales sur le réseau unique Moréa.

## Dans la continuité de 2010.

**Le secrétariat Général a vécu 2011 sous le signe de la réduction budgétaire.** Les crédits de fonctionnement 2011 ont subi, comme l'année précédente, une réduction importante, dont l'impact a été amorti par la diminution du nombre d'implantations géographiques de 18 à 12 sites fin 2011. Le regroupement ultime des services s'achèvera par la construction du nouveau siège Boulevard des Dames à Marseille.

## Une certification en bonne voie.

Dans le cadre de la démarche qualité, et dans la continuité de la **certification ISO 9001-v2008** renouvelée en 2010, deux nouvelles activités ont été mises sous contrôle : celle des digues et celle de l'informatique pour la partie prestations fonctions supports mutualisées. À terme, cette certification visera l'ensemble des services de la DREAL. Un séminaire qualité a traité des Réclamations Clients et du Référentiel Marianne et le séminaire management 2011 s'est centré sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Par ailleurs, l'**éco-responsabilité** avance, avec la mise en place du plan ECORES qui décline, localement, le plan d'actions *administration État Exemple* du Ministère, notamment pour les déplacements et le recyclage.

La DREAL PACA, c'est **560 agents**, répartis sur **12 sites**



# Protéger les personnes et les biens

Risques sanitaires, naturels et industriels: la DREAL a pour mission de les contrôler et de les maîtriser pour le compte de l'État. À ce titre, elle met en œuvre les missions de prévention définies par le Ministère.

Elle collecte données et connaissances, évalue les risques, informe, contrôle, et participe à l'élaboration de plans de prévention.



## Partager l'information pour prévenir les accidents industriels

Préparé par la DREAL PACA, le séminaire IMPEL, du 15 au 17 novembre 2011 à Aix-en-Provence, a été consacré aux retours d'expérience sur treize accidents industriels survenus entre 2008 et 2010 en France ou en Europe. Deux d'entre eux concernaient la région PACA: la rupture de pipe de la Plaine de la Crau en 2009, et la fuite de gaz d'un stockage souterrain à Manosque en 2010. Le séminaire IMPEL a accueilli plus de 220 participants de 19 nationalités.



*Un tour de table inédit en France initié par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPI). Associations, entreprises, collectivités locales, industriels, syndicats et État se sont réunis pour évoquer trois thèmes décisifs: santé-environnement, déchets, risques majeurs. Une nouvelle façon de travailler ensemble, en étroite concertation.*



## Un Atlas des Interfaces Habitat-Forêt

a été réalisé pour les Bouches-du-Rhône. Il fournit un instantané du bâti et de la végétation, et indique la vulnérabilité de ces territoires au risque d'incendie.

## Réduire l'impact des inondations

La directive européenne tend à réduire l'impact des inondations sur la santé, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique. L'analyse préliminaire des risques d'inondation au plan régional a été réalisée par la DREAL PACA. En 2012, les territoires à «risque important» d'inondation seront déterminés et des solutions locales seront élaborées.



Glissement de terrain, inondation - route du Var. (dép. 83) Source: DREAL

## Les nouveaux dispositifs PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et PSR (Plan Submersions Rapides).

Le nouvel appel à projets PAPI a été lancé mi-2011. La DREAL assiste les porteurs de projets. En 2011, elle a notamment instruit le dossier du PAPI du fleuve Var.

## Contrôler les équipements sous pression à risque

En 2011, six audits de services d'inspection ont été réalisés. Des examens de dossiers d'équipements neufs ont été conduits et un rapport relatif à la requalification périodique des bouteilles de plongée subaquatique a été rédigé. Deux demandes d'aménagement majeurs ont été présentées devant la commission centrale des appareils à pression.

## Oiso, c'est quoi?

Le logiciel OISO, est destiné à assurer d'une part le suivi, le pilotage et la planification des actions de contrôle menées par l'administration, et d'autre part de permettre le suivi de l'activité des organismes de contrôle.

## Tisser des liens et partager les connaissances



L'eau, l'air et la connaissance sont les objectifs prioritaires du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

Une démarche participative a réuni les acteurs du secteur santé-environnement, ceux de l'économie, ainsi que les services de l'État, les associations, les collectivités et les experts de la région.

# “ Protéger la santé des utilisateurs et préserver l’environnement ”



## Évaluations de risques sanitaires sur la Zone Industrielle de Lavéra-La Mède

Réalisée par les pouvoirs publics, l'étude évalue l'impact sanitaire des émissions industrielles de Martigues et ses environs. Elle prend en compte les émissions des ZI de Martigues-Lavéra et de La Mède et celles des transports routier et maritime. Elle permettra aussi de définir les actions correctives. Ses conclusions ont été présentées le 23 juin 2011 en réunion publique. L'intégralité de l'étude est disponible sur le site :

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-risques-sanitaires-02933.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-risques-sanitaires-02933.html)

Fin 2011, plus de 170 projets ont ainsi émergé : surveillance des Tours Aéro Réfrigérantes Humides dans les Alpes-Maritimes, réduction des émissions de polluants industriels autour de l'Étang de Berre, création d'un fond documentaire en santé-environnement. En 2011, la DREAL a financé 16 projets inscrits au PRSE PACA, pour un montant global de 212 000 €. Un site internet [www.prse-paca.fr](http://www.prse-paca.fr) ainsi qu'une newsletter ont été réalisés pour renforcer le lien entre les membres du réseau régional santé-environnement, et diffuser l'information.

## Protéger écoles et crèches : un enjeu majeur de santé

### Diagnostiquer les établissements sensibles

Crèches, écoles, collèges, lycées, centres pour enfants handicapés ou en formation professionnelle : en 2010, 206 bâtiments accueillant les enfants sont dits

sensibles. Pour réduire l'exposition aux substances préoccupantes, 93 diagnostics ont été conduits avec la DREAL. Les 18 diagnostics menés à terme en 2011 ont permis de classer ces établissements dans la catégorie ne présentant pas de risque.

### Maîtriser l'urbanisation près des sites à risques technologiques

Les PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques)

Destinés à améliorer la maîtrise de l'urbanisation, présente et future, autour des établissements Seveso de seuil haut et à proximité des stockages souterrains, la mise en place des PPRT se poursuit en PACA. Fin 2011, 23 sont prescrits et trois ont été approuvés, dont deux dans le courant de l'année 2011 : Mazaugues (83) et Sisteron (04).

Le PPRT de Bollène avait été approuvé en 2008.

### Favoriser la modernisation des installations industrielles

Le plan de modernisation des installations industrielles

Après plusieurs accidents récents incriminant le vieillissement d'installations industrielles, le Ministère a décidé un suivi fin des équipements de sécurité (réservoirs, supports, cuvettes de rétention). En 2011, la DREAL a organisé des séances d'information pour les établissements concernés et les syndicats professionnels. Des surveillances et des inspections sont programmées jusqu'à fin 2014.



Établissement Solamat-Merex à Fos-sur-Mer. (dép. 13) Source : DREAL

### REACH : mieux identifier les risques chimiques

Quinze inspections ont été menées au cours de l'année 2011 pour vérifier le respect de ce règlement, aucune non-conformité majeure n'a été relevée.

### Moderniser l'information géographique

#### Canalisations de transport

Le Système d'Information Géographique des vingt transporteurs de la région qui exploitent en PACA plus de 4 000 km de canalisations de transport de fluides dangereux (hydrocarbures, gaz, produits chimiques) est opérationnel. Par ailleurs, les exploitants ont mis en place des systèmes de gestion de la sécurité de leurs canalisations, qui commenceront à être inspectées par la DREAL en 2012.

### Élargir les consultations pour l'instruction des titres miniers

#### Permis de recherche d'hydrocarbures

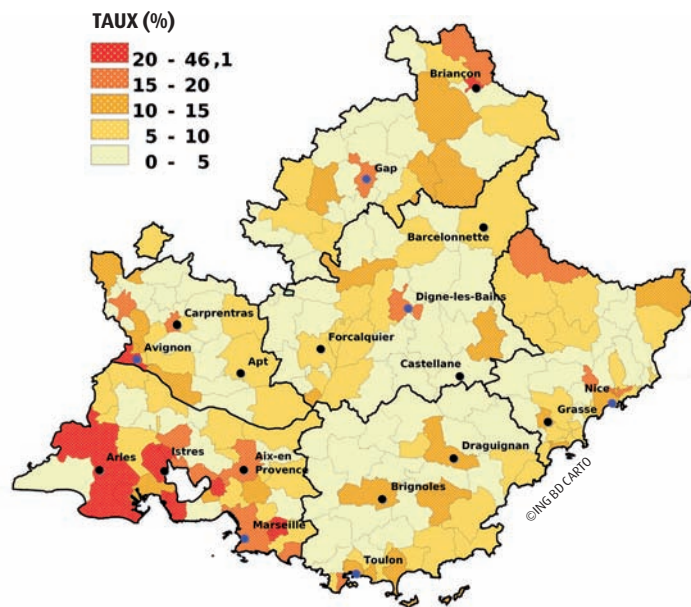
L'instruction locale des dossiers de permis de recherche d'hydrocarbures, et plus particulièrement de gaz de schiste, a connu un rebondissement avec l'interdiction de la fracturation hydraulique. Par souci de transparence, le principe d'élargissement des consultations lors de l'instruction des dossiers de titres miniers a été retenu par la DREAL, y compris pour des demandes de permis conventionnels ou les concessions de stockages souterrains. La campagne sismique en mer menée au cours du premier trimestre 2011 dans le cadre du permis Rhône maritime a donné des résultats que l'exploitant considère suffisamment encourageants pour qu'il sollicite de pouvoir continuer ses recherches d'hydrocarbures gazeux.



# Aménager durablement le territoire

La territorialisation du Grenelle consiste à décliner sur les territoires, les décisions du Grenelle. Cette territorialisation est une priorité majeure. Pour la mettre en œuvre, la DREAL a mené en 2011 plusieurs actions importantes.

## Logement sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2010)



Pour en savoir plus consulter l'Atlas régional de l'habitat:  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/atlas-regional-de-l-habitat-en-a3834.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/atlas-regional-de-l-habitat-en-a3834.html)



Lors du comité régional de suivi du Grenelle, le 4 janvier 2011, un bilan a été dressé, brossant le panorama des actions menées en PACA sur les thèmes Bâtiment & Urbanisme, Transports & Mobilité, Énergie, Biodiversité, Risques Santé-Déchets, Gouvernance, Filières vertes.

Retrouvez un bilan sommaire de certaines actions phares en Paca sur notre site internet:  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/grenelle-paca-bilan-2011-a3430.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/grenelle-paca-bilan-2011-a3430.html)

## L'anniversaire du Grenelle

A l'occasion des quatre ans du Grenelle, le bilan a été fait sur les 268 engagements pris en 2007.  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-4-ans-du-grenelle-a3224.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-4-ans-du-grenelle-a3224.html)

## Lutter contre le changement climatique



Autour de la DREAL et du Conseil Régional, le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) définira les objectifs et les orientations régionales pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique. Le schéma sera soumis pour avis aux organismes concernés et mis à disposition du public avant son adoption, prévue en 2012. La DREAL aide également les collectivités à élaborer et appliquer les Plans Climat-Énergie-Territoriaux (PCET).

## En 2011, le portail régional PACA du SIDE a été ouvert.

Le **SIDE** est une vitrine de l'information sur l'environnement et le développement durable. Il s'adresse à tous et facilite l'accès aux données de la DREAL PACA et de ses partenaires.  
[www.side.developpement-durable.gouv.fr/paca](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/paca)

## Logement, construction, foncier: des réponses pratiques

Combien de terrains achetés en vue de la construction d'une maison individuelle neuve en PACA? Réponse à toutes vos questions sur:  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-r152.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-r152.html)

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2010

**273 811 logements sociaux en PACA**

**5 340 logements sociaux mis en service en PACA**

**11 800 appartements neufs vendus au cours de l'année 2011 pour un prix moyen de 4 185 €.**

## Géomatique: de nouvelles cartes disponibles

Le pôle géomatique de la DREAL réalise des cartes, dont une **CARMEN**, application interactive qui renseigne sur les sites inscrits, les zones de protection loi 1930, le potentiel hydroélectrique résiduel en PACA et les concessions hydroélectriques. Pour en savoir plus sur les sites inscrits et zones de protection loi 1930 sur CARMEN.  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-interactive-r353.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-interactive-r353.html)

Visible en ligne également, un atlas régional **CARTOPAS** qui couvre l'ensemble des thématiques de la DREAL.  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartopas-r345.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartopas-r345.html)

# “ Identifier les filières vertes prometteuses. La DREAL a consolidé les partenariats pour lancer une étude sur les filières vertes en PACA ”

## Les ÉcoQuartiers en PACA

La DREAL a conduit, en 2011, une étude intitulée « Inventaire des techniques, dispositifs et pratiques urbaines mobilisables pour le plan Ville-durable ». Elle offre un panorama des thèmes ÉcoQuartier en PACA.

### Concilier la construction de logements et la préservation de l'environnement

Pour la démarche ÉcoQuartier, l'année 2011 fut riche en événements.

L'appel à projet national a suscité le dépôt de 32 dossiers. La DREAL et les DDT (M) ont réalisé l'expertise locale. Sur les 24 lauréats, trois sont des communes de PACA: Limans (04), Roquebrune-Cap-Martin (06) et Cannes (06).



Le village de Limans. (dép. 04)  
Source: Mairie de Limans



Résidence Cannes Maria. (dép. 06)

### Soutien aux ÉcoCités en PACA

Deux ÉcoCités sont labellisées: Marseille-EcoCité Euro-méditerranéenne et Nice-EcoCité Côte d'Azur.

À **Nice**, trois projets ont été retenus: le développement d'un réseau intelligent pour une meilleure distribution d'électricité dans le quartier des Moulins, la conception d'un espace public réduisant la chaleur estivale autour du pôle de St Augustin, et l'installation de points de charge pour les véhicules électriques.

À **Marseille**, le parc de Bougainville reconstituera une trame verte et bleue. Il permettra de réguler les crues et de diminuer les effets thermiques sur une surface de 1,4 hectare.

La région PACA bénéficiera d'une aide de l'État de plus de 10 millions d'euros.



ÉcoCité Parc de Bougainville à Marseille. (dép. 13)

### L'agenda 21: une démarche participative en faveur du développement durable.



Accompagnement des Agendas 21 locaux, information sur l'état du développement durable dans les collectivités de plus de 50 000 habitants.

La DREAL encourage ces démarches, en soutenant l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) et en attribuant des subventions à des collectivités ou associations.

En 2011, **cinq collectivités de PACA ont présenté leur agenda 21**. La DREAL a examiné la recevabilité des dossiers et fourni un avis.

Pour renforcer la prise en compte du développement durable par les 38 plus grandes collectivités de la région, la DREAL PACA a organisé, le 6 octobre 2011, une réunion d'information, durant laquelle des éléments méthodologiques ont été présentés.

### Étude sur les territoires à enjeux en région PACA

La DREAL PACA a conduit une étude intitulée « Méthodologie d'identification des territoires à enjeux: pistes d'actions pour la territorialisation du Grenelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». La DREAL et ses partenaires ont ainsi retenu trois territoires porteurs: le lac de Serre-Ponçon, l'Étang de Berre / golfe de Fos et le centre Var.

“ En 2011, cinq collectivités de PACA ont présenté leur agenda 21. La DREAL a examiné la recevabilité des dossiers et fourni un avis. ”

# Favoriser le développement des transports collectifs

La DREAL PACA est chargée par l'État d'appliquer en région l'ensemble des politiques publiques en matière de transports et d'infrastructures. La région PACA, particulièrement attractive aux plans démographique et économique, requiert, pour son développement futur, un important effort de mise à niveau et de développement de ses infrastructures de transports et de communication.

La DREAL intervient pour favoriser le report modal (développement des alternatives à la route: fluviales, ferroviaires et portuaires), améliorer les transports collectifs et initier un réseau routier plus sûr et plus respectueux de l'environnement.



Développement des alternatives à la route.  
Source : DREAL

## Treize projets de transports collectifs urbains retenus

La DREAL a animé le deuxième appel à projets TCSP ; les résultats de cet appel Transport en Commun en Site Propre, montrent la forte mobilisation des collectivités de la région. Huit Autorités Organisatrices de transport ont en effet proposé treize projets. Tous ont été retenus et bénéficieront de **133 millions d'euros de financement** de la part de l'État, soit près du quart de l'enveloppe nationale.



Transports multimodaux. Source : DREAL

Au total, en comptant les projets retenus au 1<sup>er</sup> appel à projets, **vingt projets** de métro, tramway ou bus à haut niveau de service sont en phase d'étude ou de travaux pour des mises en service progressives **d'ici 2016**. Plus d'une quinzaine d'études sont aussi menées pour préparer les opérations à lancer au prochain Contrat de Plans Etat Région (CPER), avec notamment l'accroissement de la capacité entre Cannes et Grasse, les études sur Aix-Marseille 2<sup>e</sup> phase ou l'amélioration de la ligne littorale entre Mandelieu et Vintimille.

Le projet LGV PACA se poursuit. Réseau Ferré de France a mené une large concertation publique en 2011. Le comité de pilotage de décembre a intégré les enrichissements de ces échanges et décidé une remise en ordre du projet autour de trois principes: **développer les trains du quotidien** et les **transports de proximité**, améliorer les relations intercités et les déplacements sur l'arc méditerranéen.

## Poursuite de l'investissement ferroviaire En 2011, quatre opérations ferroviaires voient leurs travaux avancer :

- Avignon-Carpentras et Avignon TGV-Avignon Centre
- 3<sup>e</sup> voie Marseille Aubagne Toulon
- 3<sup>e</sup> voie littorale entre Antibes et Cagnes-sur-Mer
- Travaux de régénération de la ligne des Alpes poursuivis entre Veynes et Gap.

## Étudier pour agir avec pertinence

La DREAL mène des études pour affiner ses actions dans le domaine des transports et de la sécurité routière. Trois études ont notamment été achevées en 2011 :

- **L'étude prospective du transport de marchandises** en PACA dresse un état du transport et logistique en PACA et de l'impact de la crise. À partir de cet état des lieux, deux scénarii de développement ont été construits, pour élaborer une stratégie de développement du transport et de la logistique cohérente, globale et soutenable.
- **L'étude des réserves de capacité des infrastructures de transports** : la DREAL PACA souhaitait avoir une vision globale des réserves de capacité des modes de transport de son territoire. Trois diagnostics ont été réalisés en 2011, sur les infrastructures maritimes, fluviales et ferroviaires. En 2012, l'analyse de la saturation du réseau routier PACA sera approfondie.
- **L'étude sur l'accidentologie des Deux Roues Motorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur**. L'étude tente de repérer les principales caractéristiques des accidents impliquant au moins un deux roues motorisés.



# “ La DREAL assure la réglementation, la sécurité et le contrôle du transport routier ”

## Moderniser le réseau routier national

Le programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) est l'outil essentiel pour l'aménagement des routes nationales, dans le respect des enjeux environnementaux.

Le service assure aussi la mise en œuvre du Schéma National des Infrastructures de Transports (SNIT), ainsi que des opérations complexes, notamment la L2, qui sera réalisée par un contrat de Partenariat Public-Privé.

Ces missions de maîtrise d'ouvrage sont réalisées en conformité avec la certification ISO 9001, obtenue en octobre 2010 par l'Unité Maîtrise d'Ouvrage.



L2 Est Frais Vallon - Marseille. (dép. 13)  
Source : DREAL

“ 400 millions d'euros seront investis d'ici à 2014 pour moderniser le réseau routier ”

## Les grandes actions en 2011

- Tunnel de Toulon : percement du second tube.
- Rocade de Gap et déviation de Miramas : signature des conventions de financement ; les avis de l'autorité environnementale permettent de lancer les enquêtes publiques début 2012.
- Concertation publique du contournement autoroutier d'Arles, concertation avec les communes de Martigues, Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer.
- L2 : achèvement des travaux de génie civil de La Fourragère et mise en service des voies navettes.

## Ancrer le développement durable dans les projets et les actions

Le développement durable est pris en compte dans les projets et les actions se multiplient, entre autres :

- réalisation de projets routiers exemplaires au titre de la préservation de l'environnement ;
- mise en place de charte de réduction du CO<sub>2</sub> dans le secteur du transport de marchandises.

## Renforcer la sécurité des transports et des déplacements : Réguler et Contrôler

La DREAL participe à la régulation du secteur des transports routiers de marchandises et de voyageurs. Elle vérifie que les conditions d'accès à la profession de transporteur routier, de marchandises, de voyageurs et de commissionnaire de transport sont respectées, notamment en termes d'honorabilité professionnelle, et de capacité financière et professionnelle.



Renforcer la sécurité des transports des voyageurs.  
Source : DREAL

## Transport de matières dangereuses

La DREAL assure la surveillance des organismes agréés en charge du contrôle périodique des citernes de transport de matières dangereuses.

### En 2011 :

**442 entreprises nouvelles ont été inscrites dans l'année ;**

**184 entreprises ont été radiées des registres car elles ont cessé leur activité ;**

**179 500 journées de conduite ont été analysées lors des contrôles sur route ;**

**75 000 journées de conduite ont été analysées lors des contrôles en entreprise.**

**Les contrôles sur route ont débouché sur une inspection de 36 % de véhicules non résidents, ce qui conforte la stratégie mise en place en 2010, et vise à renforcer le respect des règles de cabotage.**

**Les contrôles sur route ont également été orientés sur le transport des marchandises dangereuses, soit 11 % des véhicules contrôlés en 2011.**

## Surveillance de l'activité de contrôle technique des véhicules lourds et légers

- 37 demandes d'agréments de centres de contrôle technique ont été instruites ;
- 109 visites de surveillance de centres de contrôle de véhicules légers ont été réalisées ;
- 250 surveillances de contrôles techniques de véhicules lourds ont été effectuées.



# Respecter et sauvegarder le patrimoine naturel, les paysages

Le patrimoine naturel français est d'une richesse exceptionnelle. La DREAL met tout en œuvre pour la préserver.

## Les arbres sénescents, promoteurs de biodiversité

Depuis 2010, les vieux arbres reprennent leur place dans les forêts. Résultat d'une concertation entamée en 2010 avec la profession forestière, des scientifiques et les administrations départementales, un arrêté préfectoral régional permet de maintenir sur pied des arbres ou des îlots d'arbres sénescents, habitat d'insectes et de chauves-souris.



Arbre sénescents. Source : DREAL

## Une base de données naturalistes à partager

SILENE est un outil public collectif au service de la biodiversité. Il a été présenté récemment aux principaux acteurs régionaux. Collectivités, gestionnaires d'espaces protégés, établissements publics, universités, musées, associations et experts naturalistes : la diversité des partenaires engagés dans SILENE consolide le programme et en confirme l'intérêt.



Joubarbe araignée du Mercantour. (dép. 06)  
Source : DREAL

## Analyser l'eau et rechercher les sources de PCB

Treize cours d'eau ont été échantillonnés en 2011, dans le cadre du plan national d'action PCB. Au total, ce sont près de 70 opérations de prélèvement qui auront été menées en 3 ans, 700 poissons analysés et plus de 80 paramètres recherchés, pour établir le taux de contamination des milieux aquatiques et évaluer le risque sanitaire lié à la consommation des poissons pêchés. Ce diagnostic a conduit à interdire la pêche et la consommation de certains poissons dans les cours d'eau contaminés. Le travail qui s'engage maintenant porte sur la recherche des sources de contamination.  
[www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/usages-et-pressions/pollution\\_PCB](http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/usages-et-pressions/pollution_PCB)

13 cours d'eau étudiés

70 opérations de prélèvement

700 poissons analysés

80 paramètres observés



Pêche électrique. Source : ONEMA

## Une nouvelle réserve naturelle nationale : Les Marais du Vigueirat

La réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat a été créée par décret du 9 novembre 2011, création saluée par la visite de la Ministre du Développement Durable.

Ses 919 ha sont constitués majoritairement par des écosystèmes d'eau douce (marais, roselière, ripisylve). Ces habitats hébergent plus de 379 espèces de vertébrés dont 92 oiseaux nicheurs, et plus de 1 594 invertébrés dont plusieurs espèces protégées. La réserve est gérée par les Amis des Marais du Vigueirat.



Les Marais du Vigueirat en Camargue. (dép. 13)  
Source : DREAL

# “ La protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble du patrimoine naturel régional sont au coeur des orientations stratégiques de la DREAL ”

## Les parcs nationaux de PACA: une richesse à protéger

La loi du 14 avril 2006 a renouvelé la gouvernance des parcs nationaux qui seront dorénavant guidés dans leur action par une charte, définie pour 15 ans. Cette nouvelle conception repose sur une vision partagée, intégrée et vivante des espaces naturels et des paysages: la charte est élaborée en concertation avec les acteurs; elle bâtit un projet de territoire en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales et en particulier les communes qui sont invitées à y adhérer. Les projets de chartes des parcs des Écrins et du Mercantour et le projet de parc des Calanques ont été soumis à enquêtes publiques au cours de l'automne 2011, en préalable à la phase nationale de validation prévue en 2012.



Massif des Calanques - Route des Crêtes. (dép. 13)  
Source: DREAL



Montagne Sainte-Victoire. (dép. 13) Source: DREAL

## Label Grand Site Sainte-Victoire

Avec le soutien de la DREAL, le massif de la Sainte-Victoire a fait l'objet de classements successifs au titre de la loi de 1930; le site classé couvre maintenant 6500 ha répartis sur sept communes aux portes d'Aix-en-Provence.

L'opération Grand Site a permis, depuis plusieurs années, de mobiliser des financements pour l'aménagement du site et sa restauration (aires d'accueil, sentiers de randonnées).

## Le pôle évaluation environnementale des projets: une forte progression d'activité.

Les maîtres d'ouvrage et porteurs de projets sont maintenant bien informés de la réglementation et des enjeux juridiques de l'évaluation et de l'avis de l'autorité environnementale.

L'activité du service au titre de l'autorité environnementale des projets est en forte croissance (environ 50% d'augmentation par rapport à 2010). Pour 2012, une réforme des études d'impact et du régime des enquêtes publiques modifiera les pratiques et le nombre des demandes.

La qualité du site a été reconnue en 2004 par l'attribution du label Grand Site de France. Ce label a vocation à être étendu au massif du Concors dont le classement est en cours. À terme, les deux sites formeront un des plus vastes ensembles classés de France.

## Les Massifs de Concors et de la Nerthe

Au cours de l'année 2011, deux grands projets de classement, au titre de la loi de 1930 relative à la Protection des monuments naturels, ont été poursuivis: le massif de Concors qui couvre 10 communes sur 17000 hectares et le massif de la Nerthe sur 6 communes et 5000 hectares. La ministre en charge de l'environnement, a effectué en mai 2011, une visite de la Nerthe. Elle a mesuré l'intérêt de ce classement destiné à protéger cet espace patrimonial riche d'écologie et d'histoire.



Massif de la Nerthe, port de Méjean. (dép. 13)

“ Une richesse à protéger ”

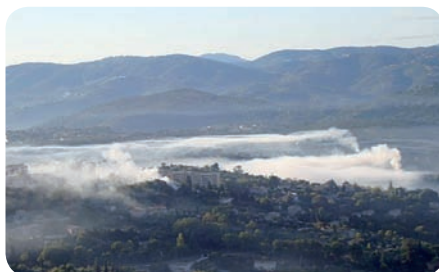


# Assurer l'avenir : promouvoir l'efficacité énergétique

Surveiller l'air, sécuriser l'alimentation électrique, contrôler les barrages, renforcer l'efficacité énergétique, telles sont aussi les missions de la DREAL

## Améliorer la qualité de l'air en PACA

L'État doit assurer avec le concours des collectivités locales et des entreprises la surveillance de la qualité de l'air. Depuis le 11 janvier 2012, après plus d'un an de négociations conduites par la DREAL avec les collectivités locales, les acteurs industriels et associatifs, l'association agréée AIRPACA a été chargée de cette mission par délégation de l'État, sur l'ensemble de la région PACA.



Brûlage des végétaux. Source: DREAL

## Réduire les émissions polluantes

La DREAL a engagé en 2011 la révision des quatre Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région afin de réduire les émissions. Parallèlement, la démarche de révision des PPA des agglomérations d'Avignon et de Toulon a été lancée fin 2011.

## Surveiller l'air intérieur des écoles et des crèches

La Région PACA a été désignée pour instaurer, à titre expérimental, la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011. Au total, 23 établissements ont été investigués.



## Construction : l'État se veut exemplaire

La DREAL pilote l'opération État exemplaire, qui a vu en 2011 la réalisation des diagnostics thermiques des bâtiments de l'État en PACA : 1500 bâtiments, de tous les ministères publics, et 3,3 millions de m<sup>2</sup> audités. La sismicité de la région PACA nécessite la réalisation d'audits de résistance aux séismes ; une première campagne est en cours dans les Alpes-Maritimes. Déjà 300 bâtiments ont été audités, et certains bénéficieront d'études complémentaires pour préciser le risque réel.

“ Pour l'année 2011, 20 contrôles sur des ensembles immobiliers de logements ont été réalisés ”

## Organiser le contrôle de la qualité de la construction

La DREAL anime et pilote le contrôle de la réglementation de la construction, et l'amélioration de la qualité dans les bâtiments.

## Rassembler et diffuser les éléments relatifs à l'économie de la construction

La DREAL a mis en place un pôle ressources qui offre une analyse des marchés émergents de la construction durable, un panorama des choix techniques pertinents pour la rénovation énergétique des bâtiments et des nouveaux modes de financement Partenariat Public Privé et contrat de performance énergétique.

## Contrôler la sécurité de 272 barrages et de 2000 km de digues

La DREAL PACA assure depuis le début de l'année 2011, le contrôle de la sécurité des barrages non concédés et des digues de protection contre les inondations et les submersions marines.

Par ailleurs, elle est maintenant pôle de compétence interrégional de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques pour les régions PACA et Corse.

Elle a réalisé, en 2011, 101 visites d'inspection sur site.



Barrage de Chaudanne, Alpes-de-Haute-Provence. (départ. 04) Source: DREAL

# “ Élargir le panel énergétique de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur ”



Digues du REYRAN endommagées dans le Var. (dép. 83) Source : IRSTEA

## Une nouvelle concession sur le torrent du Gâ

La DREAL PACA est l'autorité de tutelle des 43 concessions hydroélectriques de son territoire. À ce titre, elle gère les attributions de concessions, leur renouvellement et la délivrance des autorisations. **Événement marquant de 2011 : l'instruction de la concession sur le torrent du Gâ, commune de la Grave (05), selon la nouvelle procédure avec mise en concurrence.**

## Élargir le panel énergétique de la région PACA

La DREAL intervient pour mettre en œuvre les objectifs d'économie d'énergie et adapter les réseaux de transports d'énergie aux besoins.

## Favoriser le développement de l'éolien

La région PACA ne produit que 11 % de sa consommation. Le Schéma Régional Éolien, élaboré cette année, recense les parties du territoire régional favorables au développement de l'éolien et propose des objectifs à atteindre à l'horizon 2020 et 2030.

“ **La DREAL supervise le groupe de travail NENUPHAR, dispositif d'éoliennes flottantes** ”

NENUPHAR est un projet exemplaire qui consiste à implanter un prototype d'éolienne à axe vertical sur un site de Fos-sur-Mer.



Éolienne NENUPHAR.

## Sécuriser l'alimentation électrique de l'Est PACA

L'alimentation électrique de l'est de la région PACA est fragile. Afin de la renforcer, huit partenaires ont signé, début 2011, un contrat d'objectifs : le Préfet de Région, la Principauté de Monaco, le Conseil Régional, les Conseils Généraux des Alpes-Maritimes et du Var, l'ADEME, RTE Système Électrique Sud-Est, et l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var. Le contrat prévoit le renforcement du réseau de transport d'électricité, qui sera assuré notamment par la création, par RTE, de lignes souterraines de 225 000 V, la réduction de la consommation d'électricité de 20 % à l'horizon 2020, et le développement de production locale d'énergie renouvelable, qui devra atteindre 25 % de la consommation finale d'énergie à l'horizon 2020.

## Favoriser le développement d'énergies renouvelables

La DREAL a co-piloté, cette année, des études sur les potentiels de production d'électricité géothermique, thalasso-thermique, ou issue de la récupération de chaleur sur les réseaux d'eaux usées. Elles seront finalisées en 2012 et compléteront les études réalisées en 2010. (Solaire, éolien, biomasse, bois énergie, et hydroélectricité).

## Renforcer l'efficacité énergétique

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) impose aux fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique, de chaleur et de froid, de réaliser des économies d'énergie. C'est la DREAL qui vérifie la mise en œuvre de ce dispositif.



La loi impose de porter à 2 % d'ici 2015, et à 2,5 % d'ici 2030, le rythme de réduction annuelle de l'intensité énergétique finale (rapport entre la consommation d'énergie et le Produit Intérieur Brut). Pour y parvenir, il faudra mobiliser tous les gisements potentiels d'économies d'énergie y compris les gisements diffus dans le secteur du bâtiment (34 % de la consommation totale d'énergie dans la région) et des transports.

Pour en savoir plus le site internet :

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-developpement-des-economies-d-r181.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-developpement-des-economies-d-r181.html)



# Les Unités Territoriales en action

L'unité territoriale représente la DREAL au plan départemental. Elle assure notamment l'inspection des installations classées, la réglementation et le contrôle des véhicules, des équipements sous pression, des canalisations et des activités minières. Elle met en œuvre les projets du Grenelle et constitue l'interlocuteur de proximité pour le Préfet de département.

**5 unités territoriales** en PACA

**72 inspecteurs**

**682 inspections** des installations classées

**262 contrôles inopinés** de rejet

## Un éventail des actions de terrain en 2011

L'unité Territoriale des Alpes du Sud fut bien présente sur tous les fronts : inspections d'installations classées, contrôle de canalisations de transport et travaux miniers. Elle a ainsi réalisé l'analyse locale des dossiers de l'appel d'offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) sur les grandes installations solaires. Elle a assuré le suivi du chantier du Gazoduc GRT gaz dans le lit de la Durance aux Méas. Elle a enfin suivi, à Manosque, les travaux de forage de Géométhane, en association avec le Parc Régional du Lubéron et les communes voisines.



Site Arkema Saint-Auban (dépt. 04) Source : DREAL

Pour l'unité territoriale des Alpes-Maritimes, l'activité de l'inspection s'est concentrée tout particulièrement dans le domaine des déchets, avec la participation aux réunions de travail pour la création d'un centre de valorisation organique à Cannes et d'un centre de valorisation énergétique à Grasse. Elle a aussi suivi et contrôlé les installations de co-incinération de déchets non dangereux et incité Vicat et Lafarge ciments à privilégier le brûlage de déchets non dangereux (grignons d'olives, composts végétaux, poudre de cacao dégraissée, boues de stations d'épuration). Elle a instruit les demandes d'autorisation d'un centre de tri de haute performance (CTHP) envisagé sur le site niçois du PAL et celui d'une installation de stockage de déchets non dangereux, projetée sur la commune de Massoins. L'inspection a aussi poursuivi ses contrôles sur les tours aéro-réfrigérantes, compte tenu des cas de légionellose signalés en 2011 sur des communes du département.

L'unité Territoriale des Bouches-du-Rhône s'est centrée sur les risques industriels et les sols pollués. D'importantes avancées sur les PPRT et la dépollution ont été observées. Le PPRT d'ARKEMA Marseille progresse, avec la signature de la convention de financement des nouvelles mesures de réduction des risques. Pour les treize autres PPRT prescrits, neuf devraient pouvoir être approuvés en 2012. Les PPRT de Fos Ouest, Berre et Lavéra devraient pouvoir être prescrits en 2012. Le chantier de l'Estaque se poursuit,

avec nécessité de dépolluer le sous-bassement de la route d'accès à Estaque Riaux, en concertation avec la population et la mairie.

On notera enfin l'aboutissement du chantier de réhabilitation de la zone polluée dans la réserve naturelle de la CRAU après percement du pipe SPSE le 7 août 2009.

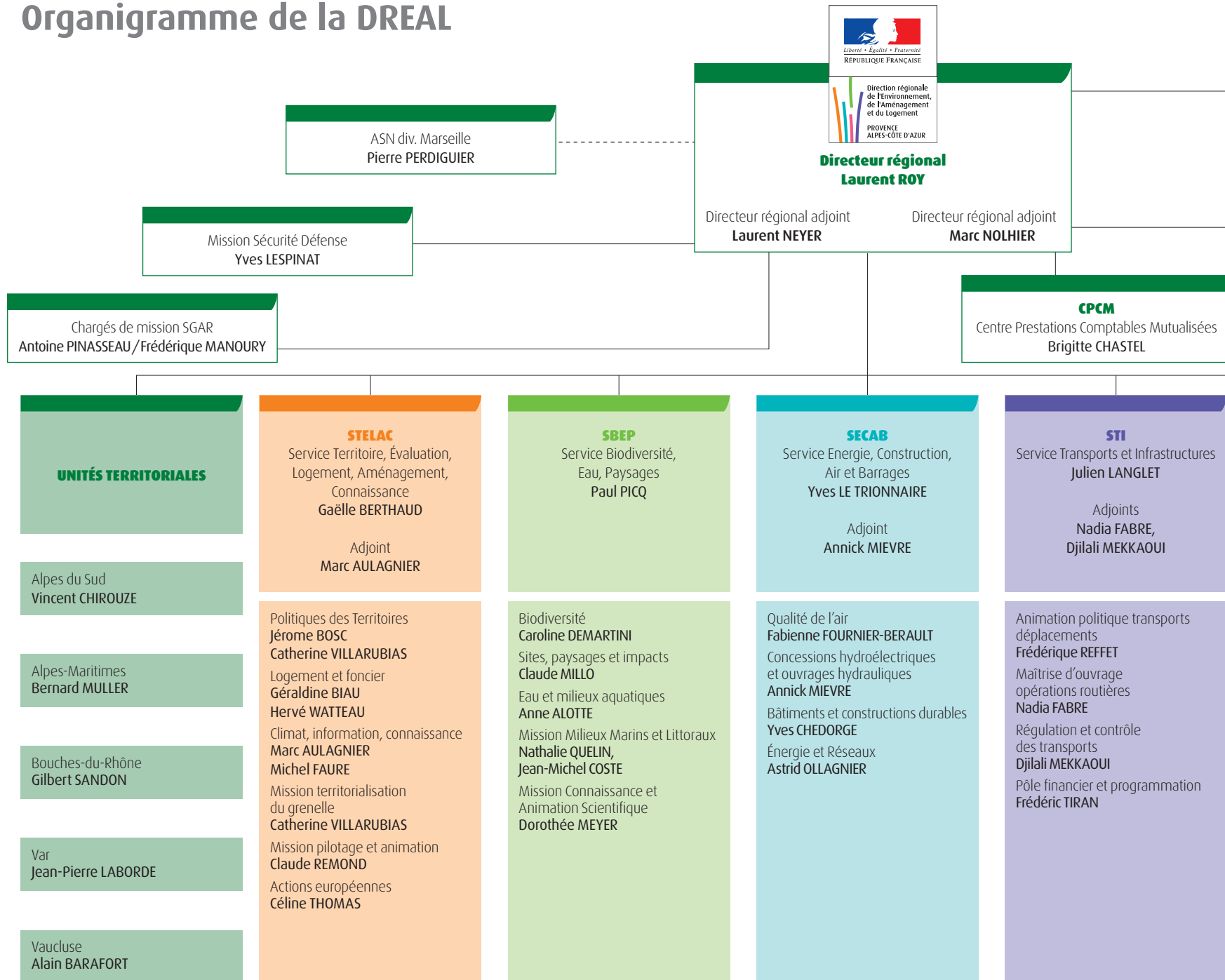
L'unité Territoriale du Var a conduit cinq dossiers remarquables. Elle a instruit trois dossiers d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), en vue de la mise en place sur le port de Toulon, d'une filière de démantèlement d'épaves militaires. Elle a aussi instruit deux dossiers carrières concernant d'une part, l'extension à 30 ans des carrières de Callas et des Grands Caous, à Saint-Raphaël, au cœur du site classé de l'Estérel.



Carrière des Grands Caous à Saint-Raphaël. (dépt. 83) Source : DREAL

L'unité territoriale du Vaucluse, en 2011 fut riche en matière de prévention « risques industriels » et autorisations d'exploitation de carrières. Elle a suivi les travaux de réhabilitation du site de fabrication d'engrais NITARD et cie. Enjeu : l'implantation de commerces et d'habitation, et préservation de la santé des salariés et des habitants du site. L'Unité a aussi instruit plusieurs demandes d'autorisation de poursuite d'exploitation ou d'extension de carrières de roches massives, et notamment les renouvellements d'autorisation des carrières de Gargas, située en site classé, de Châteauneuf-du-Pape et d'Orange.

# Organigramme de la DREAL



## **MAPPCR**

Mission d'Appui au Pilotage des BOP, de la Performance  
et de la Coordination Régionale

**Jean-François BOYER** Directeur régional adjoint

Réseau régional MEDDTL

**Chantal GLORIES** Déléguée régionale RH

## **PSI**

Pôle Supports Intégrés

Chef de service: **Bruno BOUET** Adjoint **Alexandre MARTIAL**,  
GA paye: **Jany MENGUAL**, Commande publique: **Peggy BUCAS**,

Formation et concours: **Marie-Aude JEGO**,

Technologies de l'information: **Alexandre MARTIAL**,

Logistique: **Danielle BUCLON**,

Action Sociale: **Martine GHELARDI**,

Médecine de Prévention: **Nadine SABATIER**

## **SPR**

Service Prévention des Risques  
**Thibaud NORMAND**

Adjoint  
**Jean-Luc BUSSIERE**

## **SG**

Secrétariat Général  
**Laure PANICHI**

Adjoint  
**Olivier CRAGUE**

Pilotage, Information, Crédits  
**Matthieu BERILLE**

Equipements sous pression  
**Renald VOILLOT**

Risques chroniques sanitaires  
**Jean-Luc ROUSSEAU**

Risques naturels majeurs  
**Elisabeth DAUTREY**

Risques industriels accidentels  
**François CHAMPEIX**

Sous-sol et canalisations  
**Hubert FOMBONNE**

Communication  
**Martine MARTINI**  
**Karine LISIECKI-MOTTET**

Gestion des Ressources Humaines,  
emplois compétences  
**Karine RUGANI**

Gestion financière et immobilier  
**Bruno DERUAZ**

Management de la qualité,  
sécurité, environnement  
**Virginie GOGIOSO**

Animateur Sécurité Prévention  
**Julien MOREAU**

Contrôle de gestion et pilotage  
**Olivier CRAGUE**

Pôle juridique  
**Nadia BOUTALEB**

CLAS  
**Pierre LORAIN**



# LES IMPLANTATIONS TERRITORIALES

## Département des Bouches-du-Rhône (13)

### Unité Territoriale Bouches-du-Rhône

16 rue Antoine Zattara  
13332 Marseille Cedex 03  
04 91 83 63 63

## Département des Alpes de Haute-Provence (04) et des Hautes-Alpes (05)

### Unité Territoriale des Alpes du Sud

Rue des Artisans - ZI Saint Joseph  
04100 Manosque  
04 92 71 74 00

## Département du Var (83)

### Unité Territoriale du Var

244 avenue de l'Infanterie de Marine  
BP 50520  
83041 Toulon Cedex 9  
04 94 08 66 00

## Département des Alpes-Maritimes (06)

### Unité Territoriale Alpes-Maritimes

64-66 route Grenoble Immeuble Nice Leader - Tour Hermès  
06200 Nice  
04 93 72 70 00

## Département du Vaucluse (84)

### Unité Territoriale de Vaucluse

Adresse physique: Cité Administrative - bât 1 cours Jean Jaurès  
84000 Avignon  
Adresse postale: Service de l'État en Vaucluse - DREAL PACA  
84905 Avignon Cedex 9  
04 88 17 89 12

## Les Antennes véhicules en PACA

### Le Pôle Contrôle Véhicules pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var (06-83)

244 avenue de l'Infanterie de Marine  
BP 50520  
83041 Toulon Cedex 9  
04 98 01 25 40

### Le Pôle Contrôle Véhicules pour les départements des Alpes du Sud, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse (04-05, 13, 84)

440 rue Albert Einstein  
CS 50541  
13594 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 69 30 30

# Rapport d'activités 2011

ISSN : 2118-089X

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)



# LES SERVICES DU SIÈGE

## MARSEILLE Saint-Charles

04 91 28 40 40

16 rue Antoine Zattara 13332

Marseille Cedex 03

- la Direction
- la Mission d'Appui au Pilotage des Bop, de la Performance et de la Coordination Régionale (MAPPCR)
- la Mission Sécurité Défense
- le Secrétariat Général
- le Pôle Supports Intégrés
- le Service Transports Infrastructures

## MARSEILLE PERIER

04 91 00 52 00

- Service Territoire, Evaluation, Logement, Aménagement, Connaissance (STELAC)

## MARSEILLE PRADO

04 91 83 63 63

- Service Prévention des Risques (SPR)
- Service Transports Infrastructures / Unité Régulation et Contrôles des Transports – (STI/URCT)
- Service Énergie, Construction, Air et Barrages (SECAB)

## MARSEILLE THOLONET

04 42 66 66 00

- Service Biodiversité, Eau, Paysage (SBEP)
- Service Prévention des Risques / Unité Risques Naturels Majeurs (SPR/URNM)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement